



MA PHARMACIE
HERBORISTERIE

Ce médicament est un médicament homéopathique à nom commun soumis à enregistrement .

Aucune indication thérapeutique, aucune posologie et aucune notice ne sont attribuées aux médicaments homéopathiques à nom commun. En effet, pour ces médicaments, il revient aux professionnels de santé d'en déterminer l'indication (pathologies ou symptômes) et la posologie. L'indication et la posologie sont ainsi adaptées à chaque patient en prenant en compte les données de l'usage traditionnel homéopathique. Ces médicaments peuvent être délivrés par le pharmacien sans prescription médicale.

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Pas d'indication thérapeutique

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

Granules (Composition)

> sanguinaria canadensis pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH

Comprimé (Composition)

> sanguinaria canadensis pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH

Solution buvable en gouttes (Composition)

> sanguinaria canadensis pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH

Poudre orale (Composition)

> sanguinaria canadensis pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH

Pommade (Composition)

> sanguinaria canadensis pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH (pommade à 4 %)

Solution buvable en ampoules (Composition)

> sanguinaria canadensis pour préparations homéopathiques 2CH à 30CH et 4DH à 60DH

Présentations

Pas de présentation à afficher

Service médical rendu

[Cliquez ici pour accéder au glossaire sur le SMR](#)

Pas de SMR disponible pour ce médicament [Cliquez ici pour accéder au glossaire sur l'ASMR](#)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : BOIRON
- Conditions de prescription et de délivrance : Aucune
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Enregistrement homéopathique en procédure nationale
- Code CIS : 6 063 777 0